



Veille au grain – Bourgogne

Saint Ythaire, le 06/04/16

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil d'Administration de Veille au grain – Bourgogne, j'ai le plaisir d'inviter une délégation de votre organisation à notre prochaine **Assemblée Générale** qui se tiendra :

**Le samedi 30 avril 2016, à la Maison des Associations, 2 rue des Corroyeurs,
21000 Dijon.**

Nous avons choisi ce lieu en raison de sa situation centrale pour la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté.

Nous comptons vivement sur votre participation. Un réseau uni autour de buts communs et collectifs est indispensable pour continuer à porter des projets en faveur d'une région Bourgogne/ Franche-Comté sans OGM ni pesticides. Nous avons souhaité cette journée conviviale, elle sera l'occasion d'échanger avec vous sur nos projets passés, présents et à venir, mais également de réfléchir sur notre organisation en réseau, la façon de travailler en commun, l'avenir de notre structure et le rôle qu'elle devra porter dans les années à venir.

Nous souhaitons que cette AG soit l'occasion d'enrichir notre CA pour apporter un souffle nouveau à nos actions et mieux représenter les associations locales internes au réseau.

Si vous souhaitez être candidat au Conseil d'Administration, vous pouvez nous informer de votre candidature à l'adresse contact@veilleaugrain.org ou au 03 80 67 78 60 ou encore vous présenter le 30/04/16 !!

Nous vous serions reconnaissants de nous prévenir :

- Soit de votre présence à l'aide du **coupon-réponse ci-joint**,
- Soit de votre impossibilité de participer en nous renvoyant **le pouvoir ci-joint**, par courrier ou à contact@veilleaugrain.org (un représentant présent peut disposer de deux pouvoirs au maximum).

Vous pourrez si besoin régler vos adhésions lors de l'Assemblée Générale.

Ordre du jour

Dès 10h00 : accueil des participants autour de café, thé, tisanes et gâteaux

Début 10H30

- **Rapport d'activités**
- **Rapport Moral**
- **Bilan financier**
- **Perspectives 2016**
- **Evolution des statuts ?**

Pause repas

Repas participatif tiré du sac. Chacun apporte un plat de son choix à partager. Merci d'apporter couverts et assiettes, nous fournissons les verres et les boissons.

Dès 14H

- **Diffusion du Film « Zéro Pesticide dans les Communes »**
- **Présentation des activités VAG**
- **Diffusion d'un court métrage sur les captages d'eau potable**
- **Situation Pesticides : problèmes des riverains, problèmes de l'eau**
- **Renouvellement du CA**

Détails pratiques

Pour vous rendre à la maison des Associations, nous vous invitons à covoiturer. Pour cela **merci de nous indiquer rapidement votre lieu de départ et votre véhicule éventuel mis à disposition** à contact@veilleaugrain.org pour que nous puissions aider à son organisation !

Comptant sur votre participation le **30 avril**, je vous adresse mes salutations associatives les plus chaleureuses.

Pour le Conseil d'Administration,
le président, Alain LECHAT



Veille au grain - Bourgogne

Animation : boîte NN5, maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon,
contact@veilleaugrain.org, 03 80 67 78 60

Association loi 1901 – Siège social : Lieu dit BIERRE, 71460 Saint Ythaire –
SIRET : 509 880 241 000 21 – www.veilleaugrain.org

Assemblée Générale de Veille au grain – Bourgogne_ 30 avril 2016 à Dijon

Participation

L'organisation _____
représentée par _____



- Sera présent à l'AG de Veille au grain du 30 avril 2016
- Ne sera pas présent à l'AG de Veille au grain du 30 avril 2016
- Remet un bulletin de pouvoir à une autre organisation afin d'être représenté

Le _____ 2016, par _____, représentant(e) de

Signature :

**Assemblée Générale de Veille au grain – Bourgogne- 30 avril 2016 à Dijon
Pouvoir**

Ne pouvant me rendre à l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 de l'association
Veille au grain - Bourgogne, je soussigné(e) _____



,
Représentant(e) légal(e) de _____

,
donne pouvoir à

de l'association _____ pour
voter au nom de la structure que je représente, selon les instructions que je lui ai données. J'atteste :

- être informé(e) que le présent pouvoir ne peut être donné qu'à une personne adhérente de l'association ;
- m'être renseigné(e) préalablement du nombre de pouvoirs déjà détenus par cette personne (maximum 2 pouvoirs par personne).

La personne destinataire du présent pouvoir signé devra s'en munir pour se rendre à l'Assemblée Générale et le remettre à l'animatrice de Veille au grain - Bourgogne.

Le _____ 2016, par _____, représentant(e) de

Signature :